



Compte-rendu de la réunion CHSCT exceptionnelle du 10 juillet 2017

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du procès-verbal de la réunion exceptionnelle du 10/10/2016 :
2. Point relatif à la fiche RPS concernant l'agence de Mondeville
3. Consultation sur le projet d'accord OATT Pôle Emploi Normandie
4. Consultation sur l'organisation de l'agence l'Aigle Mortagne
5. Point sur la mise en œuvre de la trajectoire d'évolution de l'activité GDD de l'établissement Pôle Emploi Normandie
6. Poursuite de la diversification des modalités de contacts

1. Procès-verbaux

La CGT déplore, une fois encore, que le PV du 10/10/2016 soit soumis pour approbation en juillet 2017, soit neuf mois plus tard.

Le code du travail parle d'un délai raisonnable pour approuver les PV car ils traitent de sujets concernant directement les conditions de travail des salariés.

Les salariés peuvent se référer à ce document pour connaître les projets en cours au regard des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

Vos représentants CGT ne peuvent se satisfaire d'un tel écart de dates et rappellent à la direction, en tant que présidente du CHSCT est responsable du bon fonctionnement de celui-ci.

2. Point relatif à la fiche RPS concernant l'agence de Mondeville

La CGT a demandé et insisté pour mettre à l'ordre du jour le dossier concernant une fiche RPS collective sur l'agence de Mondeville.

Cette fiche a été communiquée directement à la CGT **mais la direction, elle, ne nous l'a pas transmise.**

La CGT rappelle à la direction son devoir de transmettre toutes les fiches de signalement et fiches RPS au plus près de l'évènement.

Cette fiche RPS ainsi que celle d'Hérouville Saint Clair prend racine dans la politique de l'établissement de prescrire massivement et systématiquement activ'emploi, sans se soucier de la pertinence des services prescrits et de la qualité de vie au travail, pourtant une priorité pour la Direction comme l'a exprimé **notre DRA Laurence CHARLES** : *« (...) Je suis persuadée qu'il faut travailler encore plus ensemble, réseau et structure, pour que chacun alimente les projets de Pôle emploi au bénéfice du retour à l'emploi, de la pertinence des services prescrits et de la qualité de vie au travail. »*

La pression qu'induit le pilotage par les résultats entraîne obligatoirement des dérives : Surveillance, flicage, climat de méfiance, perte d'autonomie et de sens au travail.

3. Consultation sur le projet d'accord OATT Pôle Emploi Normandie

La CGT, soucieuse des bonnes conditions de travail des salariés demande à la Direction de nous présenter un plan d'accompagnement et des documents spécifiques pour le CHSCT.

La Direction nous informe qu'elle ne nous donnera pas d'autres documents que ceux présentés en CE.

4. Consultation sur l'organisation de l'agence l'Aigle Mortagne

La Direction considère que les deux sites font partie du même bassin d'emploi même si les deux agences sont distantes de 38 km.

La CGT interroge la Direction :

Quels sont les impacts sur les conditions de vie au travail ? Réponse :

Pour la Direction rien ne change pour les salariés.

La CGT alerte la Direction sur les répercussions du management à distance car une fiche RPS collective a été générée suite à cette pratique.

- Quelles activités seront mutualisées ?
- Comment seront réparties les références sur les dossiers ? Sur quels critères ? Quelle modalité de désignation ?
- Quelles précautions prises pour les risques d'accident de trajet ? Co voiturage ? Analyse de besoins ? Véhicule de service ?
- Où va être relogé l'Aigle ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

Toutes ces questions sans réponses sont anxiogènes et ne favorisent pas l'adhésion au projet.

Seul point positif dans ce projet : Des groupes de travail inter sites sont d'ores et déjà mis en œuvre, ceux-ci peuvent permettre une cohésion entre les deux groupes de travail.

Il n'en reste pas moins que les objectifs de ces groupes de travail doivent être présentés en CHSCT ainsi que les résultats des travaux et les organisations retenues.

La CGT demande que soit programmée une visite des membres du CHSCT sur chacun des deux sites.

5. Point sur la mise en œuvre de la trajectoire d'évolution de l'activité GDD de l'établissement Pôle Emploi Normand

Il nous a encore été remis sur table, en instance, des documents liés au sujet remplis de chiffres confus et donc difficiles à comprendre, vérifier et expliquer sur les transitions professionnelles.

Il est bien évident que ce projet ne sont pas à prendre à la légère et il est bien sûr impossible pour la CGT d'émettre des avis constructifs en quelques minutes (sans avoir le temps de consulter les salariés).

La Direction reconnaît que la baisse escomptée de 33% de la charge indemnisation est finalement de 17%

La CGT pointe du doigt le processus d'externalisation que pratique la Direction en utilisant des sous-traitants qui ont un cahier des charges qui ne correspondent pas à la convention Unédic. Cela génère une dégradation grave du service et porte atteinte aux droits des usagers, la direction jouant sur les réclamations sans prendre en compte les risques d'incivilités et d'agressions auxquels elle expose les agents.

6. Information sur la diversification des modalités de contact

La Direction nous apporte en théorie toutes les garanties que nous attendons :

Le volontariat des salariés et des demandeurs d'emploi.

Droit à l'image respecté car avertissement donné sous forme de pop-up à chaque connexion.

Pas de capture d'image possible avec la solution numérique retenue.

Appuis physiques et téléphoniques pour parrainer l'action.

Casques individuels.

Un réseau social hors ELD pour échanger sur les pratiques

Les agents Cli sont formés pour prendre en compte l'aménagement du poste (contre-jour)

La CGT demande à ce qu'une démonstration soit présentée au CHSCT

Votre élu CGT au CHSCT : [Christine CONTESSE](#)

Représentant syndical CGT : [Anne Détruit](#)

*Si vous souhaitez adhérer à notre syndicat contacter les militants
ou imprimez l'exemplaire du bulletin d'Adhésion 2017
que nous vous proposons ci-dessous.*



Bulletin d'Adhésion CGT Pôle emploi Basse-Normandie Année 2017

Nom : Prénom :
Adresse :
Site, Service, Unité :
Tel : E-Mail :@

A retourner auprès du militant de votre choix

Nous contacter syndicat.cgt-normandie@pole-emploi.fr